

ZSC

SITE NATURA 2000

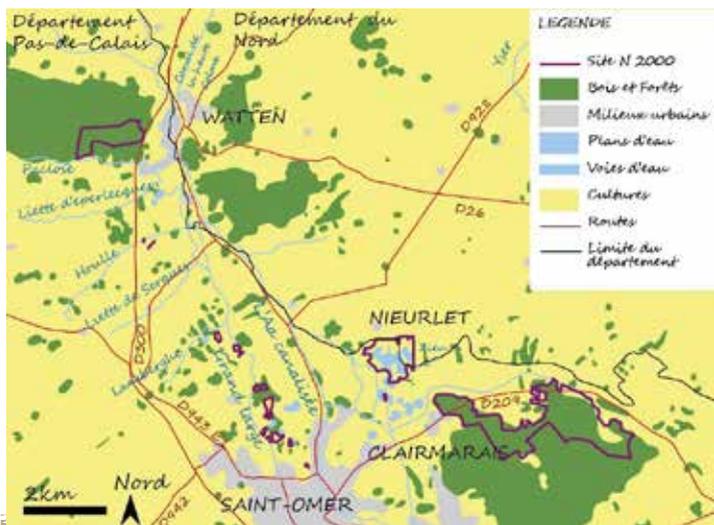
PRAIRIES, MARAIS TOURBEUX,

FORÊTS ET BOIS

DE LA CUVETTE AUDOMAROISE

ET DE SES VERSANTS





EN BREF

Ce site est constitué de parcelles dispersées au sein du marais audomarois. Comme son nom l'indique, la partie centrale de ce marais correspond à une large cuvette délimitée par des versants boisés. Les activités humaines ont façonné le paysage de ce marais en un paysage pittoresque d'étangs, de canaux, de prairies, de cultures maraîchères, de roselières et de bois tourbeux.

INFO SITE FR 3100495

DÉSIGNATION :
par arrêté le 17 avril 2015

SUPERFICIE : 563 hectares

ANIMATEUR : Parc Naturel
Régional des Caps et Marais
d'Opale

9 communes : Arques,
Clairmarais, Eperlecques,
Moulle, Nieurlet, Saint-Omer,
Salperwick, Serques, Tilques

La Bouvière aime les eaux dormantes. Sa reproduction est dépendante d'une moule d'eau douce qui héberge ses œufs.

MILIEUX ET FAUNE REMARQUABLES

Ce site est reconnu au niveau européen pour les végétations aquatiques typiques que l'on retrouve dans les canaux et les étangs issus d'anciennes exploitations de tourbe.

La forte proportion de canaux et de fossés est favorable à plusieurs poissons d'intérêt communautaire comme la Bouvière.

De plus, 14 espèces de chauve-souris sont présentes sur le site, dont le Murin à oreilles échancrées.



Murin à oreilles échancrées



Le Stratiotes faux-aloès, ou Aloès d'eau, est typique des canaux tourbeux du marais audomarois. Lors de la floraison, cette plante émerge de l'eau et ressemble alors à un ananas flottant.



La Grande Douve ou Renoncule langue, est protégée au niveau national.

LES ACTIONS

- Restaurer les zones humides : coupes, débroussaillages, entretien des boisements marécageux ;
- Maintenir des zones « ouvertes », prairies et roselières, par le pâturage extensif ou la fauche ;
- Garantir les niveaux et la qualité de l'eau en assurant le fonctionnement hydraulique et écologique du marais (entretien du réseau aquatique, contrôle des rejets).

NATURA RIRE !



INFORMATIONS / CONTACTS

Pour consulter les documents de gestion, connaître les actions subventionnées, ainsi que la réglementation (travaux sur le milieu aquatique, sylviculture, pêche, agriculture, activités sportives, urbanisme, etc.), demandez conseil auprès :

de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais
Service De l'Environnement
03 21 22 98 93
ddtm-natura2000@pas-de-calais.gouv.fr

de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord (Lille)
Service Eau et Environnement
03 28 03 83 00
nord.gouv.fr

du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale
www.parc-opale.fr/

